

28 MAI 1977.-

=====

SAINT ROCH .-(37)

HEURE : 03 H 10.

oooooooooooo

TEMOINS : M. D., 39 ans et Mme D., sa mère.

LIEU : commune de Saint Roch, située à une quinzaine de kilomètres au NORD.OUEST de TOURS (Indre et Loire).

LES FAITS : A cause de son métier, M. D. rentre souvent tard dans la nuit.

Ce matin là, le SAMEDI 28 MAI, à 03 H 10, un ami le raccompagne en voiture. Le conducteur stationne le long de l'habitation du témoin, le dépose et démarre aussitôt.

Avant de rentrer chez lui, M.D. satisfait alors à un besoin naturel, lorsqu'il entend comme un souffle. Il se retourne et voit un objet sombre, parallélépipédique s'élever à grande vitesse.

Cette ascension a lieu le long d'un poteau métallique EDF Arrivé à une quarantaine de mètres au-dessus du pylone, l'O.V.N.I. s'illumine peu à peu d'une lumière rouge feu et se dirige lentement vers un hameau situé à 1 km environ. Le témoin impressionné, court réveiller sa mère, qui sort et observe également le phénomène qui est toujours lumineux, stabilisé au-dessus d'un cècisier, leur semble-t-il. Après avoir regardé une dizaine de minutes, Mme D. et son fils incommodés par le froid de la nuit, vont se coucher. Le lendemain ils se rendent au pied du poteau et découvrent des traces. A cet endroit, l'herbe est foulée suivant une rotation et l'on voit nettement 3 cercles, rejoints entre eux par des arcs.

Il est à noter que l'ami qui a raccompagné le témoin n'a

rien vu dans la lueur de ses phares.

Telle est l'observation qu'ont vécu Mme D. et plus particulièrement son fils.

LES TEMOINS : Ce sont des gens honorablement connus; ils sont de plus, fort sympathiques et racontent avec simplicité ce qu'ils ont vu, un peu gênés par une publicité malheureuse faite à leur insu. Depuis lors, ils se posent quantité de questions sur un phénomène qui les a profondément marqués. Des enregistrements séparés de la mère et du fils ont été effectués, les voici à titre de comparaison :

RECIT DU FILS :

Qu'avez vous vu ?

— Mon ami me ramenait chez moi après le travail, je suis descendu de voiture, il a embrayé aussitôt.

Il n'a rien vu ?

— Non, rien, je lui ai demandé après. Ensuite je me suis soulage d'un besoin et j'ai entendu comme une soufflerie. Je me retourne, c'était déjà rendu à la hauteur du poteau. Après " ça " s'est dirigé vers les arbres en passant au-dessus du toit du voisin. Ce qui est drôle c'est que "ça" s'est mis à rougir à une quarantaine de mètres au-dessus du poteau, après avoir ralenti. Au départ c'était un espèce de truc carré, ça s'est soulevé après dans le ciel c'était du feu."

Quelle couleur au départ ?

— Noir, bien noir, comme si c'était fermé. Quand la lumière est apparue il était bien à 40 ou 60 m du sol."

C'était à quelle date ?

— Le samedi vers 03 H 10.

Pendant combien de temps l'avez vous vu ?

— Dix minutes environ.

Le ciel était couvert ?

— Sûrement, je ne me souviens pas qu'il y ait eu des étoiles ou la lune.

L'objet bougeait ?

— Au départ oui bien sûr mais au dessus des cerisiers il est resté fixe.

Il y avait la lune ?

— Non

Pouvez vous comparer la grosseur de l'objet à la lune ?

— Bien trois fois.

Il y avait des étoiles ?

— Non.

Le temps était brumeux, pluvieux ?

— Non, rien de tout cela.

Comment vous apparaissait l'objet ?

— Solide en montant, comme une boule de feu après.

La lumière était vive ?

— Pas trop.

Est-ce que l'objet éclairait les alentours ?

— Non pas du tout.

L'objet était immobile ?

— Il est parti du sol au moins à cent à l'heure certainement. Enfin moi, je ne l'ai pas vu partir; lorsque je me suis retourné, il arrivait en haut du poteau. J'ai juste eu le temps de le voir. Après il s'est dirigé vers le village à 150 m du sol. Après il n'a plus bougé le temps que nous l'avons regardé.

Il y avait de la fumée ?

— Non, rien.

Sa luminosité changeait ?

— Non, il s'est illuminé peu à peu et puis ça n'a plus bougé.

Et sa forme ?

— Non.

Il y avait des éclairs et des scintillements ?

— Non.

Il y avait du bruit ?

— Comme un souffle, comme une soufflerie lorsqu'il est parti.

A quelle distance était-il ?

— Au début à une trentaine de mètres, c'était près.

A quoi pouvez vous le comparer ?

— A une boîte carrée.

Les bords étaient nets ?

— Oui.

Vous avez vu des détails ?

— Non, rien c'était fermé.

Des antennes ?

— Non, rien.

Quelles sont les dimensions de l'objet au départ ?

— Comme une pièce : 6 m de large sur 3 m de haut.

Et en épaisseur ?

— Comme en largeur.

Vous voyez bien les arêtes des bords ?

— Je les ai aperçues mais c'était très rapide.

Vous avez des chiens ?

— Oui.

Ont-ils aboyé ?

— Non.

RECIT DE LA MERE :

" J'étais réveillée depuis 10 minutes comme chaque jour à cette heure là, quand mon fils est venu m'appeler."

Vous aviez entendu la voiture ?

— Non, - je ne l'avais pas entendu; quand il est venu m'appeler, je me suis dit, tiens il est arrivé quelque chose, J'ai à peine pris le temps de m'habiller; il me dit "Lève toi, viens voir derrière la maison."

— Viens voir quoi donc ?

" Viens voir quelque chose qui monte dans le ciel."

" J'ai pensé à une aurore boréale, je le lui ai dit : il m'a répondu " non ", c'est quelque chose qui monte et qui file, dépêche-toi."

Je lui ai dit " il faut bien que j'enfile mes pantoufles " Je suis sortie dans la cour et j'ai vu comme du feu, vertical avec un côté droit c'était orange rouge comme du feu, presque au-dessus du village, plus loin."

C'était à quelle époque ?

— La nuit du Vendredi au Samedi , vers 03 H 10, 03 H 15; lui a dû le voir vers 03 H 05.

Durée de l'observation ?

— 5 à 7 minutes, pas plus, il ne faisait pas très chaud nous sommes rentrés.

Comment était le ciel ?

— Un peu sombre, il y avait eu de l'orage le soir.

L'objet bougeait ?

— Non, il ne m'a pas semblé.

Il y avait la lune ?

— Non.

*quelle était la position de l'objet par rapport à la lune au zénith ?*

Plus gros peut-être bien deux fois.

Il y avait des étoiles?

— Non.

Comment était le temps ?

— Il faisait sec.

Comment vous apparaissait l'objet ?

— Comme de la lumière, comme du feu.

La lumière était vive ?

— Elle n'éblouissait pas.

L'objet éclairait-il autour de lui ?

— Non, ça n'éclairait pas, c'était juste lumineux.

L'objet était immobile ?

— Non, au départ, il m'a semblé qu'il basculait mais je n'en suis pas sûre, après il n'a plus bougé.

Il y avait de la fumée, de la vapeur ?

— Rien du tout.

Saluminosité a changé durant le temps que vous la regardiez ?

Non. Et la forme ? Non plus.

Avez vous vu des éclairs, des scintillements ?

— Non, c'était fixe.

Vous avez entendu du bruit ?

— Non.

A quelle distance s'est-il stabilisé ?

— Au dessus du village, 1 km, 1 km 500.

A quoi pouvez vous comparer l'objet ?

— Un peu à une poire coupée en deux.

RESULTATS DE L'ENQUETE : L'observation des traces au sol indique, une rotation dans l'écrasement de l'herbe et une symétrie des extrémités de l'empreinte.

De plus il n'y a pas de traces entre les empreintes et la route, il aurait donc fallu soulever et mettre en rotation un objet important pour monter une mystification. Les mesures effectuées sur le terrain amènent les résultats suivants :

1) Radio activité : normale pour la région (moyenne = 20c/mn)

2) Température :

	<u>TRACE</u>	-	<u>SOL TEMOIN</u>	-	<u>REMARQUES</u>
En surface	20° C		19° C		L'herbe étant foulée au niveau des traces, le soleil aura réchauffé le site.
A 10 cm	18° C		18° C		

3) Magnétisme : pas de variation de la déclinaison du champ local.

Remanance du poteau semblable à celle d'un poteau témoin situé à une cinquantaine de mètres.

4) Photographie : PAN F avec filtre u.v. --- Normale

PAN F avec filtre jaune :----Normale

I.F. KODAK ----- la rotation de l'herbe apparaît mieux.

Un chien amené sur les lieux n'a pas eu de réactions particulières.

Pas de trace aux alentours.

LES TRACES : L'herbe du site d'atterrissage n'est pas abîmée mais juste couchée. Les racines sont intactes. Un champignon trouvé quelques jours après sur les lieux a été analysé par un mycologue : il ne présente aucune anomalie. L'examen des traces amène les réflexions suivantes :

Une symétrie (la précision du relevé par rapport à l'herbe est relative) très nette.

— Une sorte de " carottage " de 10 cm de diamètre où l'herbe est manquante et le sol tassé (peut-être un pied tout simplement et non un prélèvement).

— La proximité du poteau E.D.F. demande des moyens de navigation très précis.

— L'objet reposait (ou était stabilisé à quelques centimètres du sol) certainement sur trois sphères ou cercles qui apparaissent très nettement au niveau des traces. Des essais de germination sont en cours ainsi que des surveillances périodiques.

CONDITIONS METEO : I H 30 TU : station de TOURS - PARCAY-MESLAY.

Vent secteur NORD.EST, faible 2m/s

Ciel clair peu nuageux I octo. Température à 02 H TU : 11° C

Pas de brume, visibilité + 5 km.

CONCLUSION : Notre conclusion contient certainement une part de subjectivité issue de notre expérience d'enquêteur et de l'exploitation d'une information importante.

Cependant, nous arrivons de mieux en mieux à comprendre le témoin, à mieux " voir " ce qu'il a vu et surtout à ~~tirer~~ tirer une valeur globale du cas.

En ce qui concerne celui que nous venons de décrire nous n'avons aucun doute sur son authenticité.

Les traces (difficiles à imiter) correspondent à la description du témoin (traces 2 m 45 X 2 m 10 contre objet 2 m X 2 m et attestent l'étrangeté du phénomène.

Une timide hypothèse nous apparaît résultant du comportement de l'objet :

I) soit, celui-ci n'utilise qu'une faible partie de son ~~énergie~~ énergie pour décoller.



2) Soit il ne se sert pas de la composante horizontale du départ (la proximité du poteau l'en empêchait peut-être)

3) Soit l'énergie utilisée lors du décollage est d'une autre forme que celle qui concourt à un déplacement horizontal, et à une stabilisation en altitude.

Car le témoin l'a bien observé : l'objet ne devient lumineux qu'après son élévation le long du poteau. On retrouve bien l'ionisation (conforme à la théorie M.H.D. de J.P. PETIT), lorsque l'objet se déplace horizontalement et lorsqu'il devient stationnaire (équilibre des composantes) mais avant, l'ionisation n'existe pas ou peut-être se situe-t-elle dans une partie invisible du spectre.

Un autre point important : le bruit au décollage.

Issu très certainement du déplacement des molécules d'air (comme un bon vieil engin terrestre), le témoin l'entend. Alors que dans des cas d'observation à faible distance (- 15 m) dans la région, aucun souffle n'est perçu, et là, l'objet est lumineux. Il faut remarquer également que l'éclairage progressif n'est pas lié à une augmentation de l'accélération ou de la vitesse. Les OVNI ont sûrement un excellent embrayage !

L'évolution des traces sera difficile à suivre à cause de la publicité faite à ce cas qui a amené quantité de curieux plus ou moins intéressés. Certains ont même garé ce qui n'était certainement leur intention - leur voiture sur le site d'atterrissage, heureusement notre enquête fut effectuée le lendemain même de l'observation.

De plus les témoins constamment importunés et suspectés, regrettent amèrement d'avoir parlé de leur observation, ceci étant le côté déplorable de l'affaire.

NOTA : Personne d'autre dans la commune ne semble avoir été témoin de l'observation. Le témoin spécifie bien qu'il n'a pas vu l'engin décoller mais ne l'a suivie des yeux qu'à partir du milieu de la hauteur du poteau environ.

ENQUETE de GERARD ANDREAU, J.L. BURKARD, Claude GODAU, J.L. GOUZIEN. LDLN N° I79 (Nov° I978) P. I8.I9.20.2I. 22.